

Vous pouvez lire librement cet article grâce à un généreux abonné

DATA Le productivisme agricole français, ennemi de notre souveraineté alimentaire

LE 27 FÉVRIER 2025 Ō8 min

La loi d'orientation agricole vise à préserver la « souveraineté alimentaire » du pays, mais celle-ci est menacée par l'orientation productiviste et exportatrice de la ferme France, démontre un rapport de Terre de liens.



Une moissonneuse jaune exposée au Salon de l'Agriculture au Parc des Expositions de Paris, France, le 24 février 2025. PHOTO: Frédéric Moreau / Hans Lucas via AFP

Par Matthieu Jublin (url:/users/matthieu-jublin)

La loi d'orientation agricole, définitivement adoptée par le Parlement juste avant le Salon de l'agriculture, est décidément bien mal nommée. Son intitulé complet est « loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture », mais son

contenu a toutes les chances de produire des effets opposés.

Le texte entérine en effet <u>de multiples reculs environnementaux (url:http://www.alternatives-economiques.fr/loi-dorientation-agricole-une-victoire-culturelle-dure/00114185)</u>, mettant à mal la capacité des écosystèmes à produire durablement une alimentation saine. Il perpétue du même coup l'orientation productiviste du système agricole <u>qui rend le métier d'agriculteur si peu attractif (url:https://www.alternatives-economiques.fr/harold-levrel/seule-lagroecologie-rendre-metier-dagriculteur-attractif/00113945)</u>.

Surtout, l'article 1^{er} de cette loi fait de la « souveraineté alimentaire » un objectif structurant de la politique agricole française, mais définit le terme comme « le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale ».

La newsletter d'Alternatives Economiques

Chaque dimanche, notre décryptage de l'actualité de la semaine

Votre adresse email ici S'INSCRIRE

 $En \ vous \ inscrivant \ vous \ acceptez \ \underline{les \ conditions \ d'utilisation} \ et \ \underline{la \ politique \ de \ confidentialit\'e} \ d'Alternatives \ Economiques$

Cette vision de la souveraineté alimentaire est très éloignée de son sens originel, <u>défini en 1996</u>
[url:https://viacampesina.org/fr/1996-declaration-de-rome-de-la-via-campesina-qui-definit-la-souverainete-alimentaire-pour-la-premiere-fois/) par le mouvement paysan international Via Campesina comme « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires ». Une définition reprise par une résolution onusienne
[url:https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1197483/] en 2018.

En faisant du soutien des « capacités exportatrices » de l'agriculture française un pilier de la souveraineté alimentaire, le gouvernement et ses soutiens dévoient le sens de ce concept, et entretiennent un système qui s'avère in fine néfaste à la souveraineté alimentaire du pays. C'est ce que démontre <u>un rapport de la fondation Terre de liens (url:https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/souverainete-alimentaire-un-scandale-made-in-france-rapport-4)</u>, publié en février.

La France peut se nourrir elle-même

Alors que l'exécutif français déplore régulièrement l'ampleur des importations alimentaires du pays, le rapport de Terre de liens rappelle qu'avec ses 28 millions d'hectares dévolus à l'agriculture, la France a la capacité de nourrir jusqu'à 88 millions de personnes, soit 130 % de sa population. La

surface agricole utile (SAU) du pays représente en effet $4\,300\,\mathrm{m}^2$ par habitant, « quand il faut autour de $4\,000\,\mathrm{m}^2$ pour nourrir une personne au régime alimentaire actuel, et $3\,000\,\mathrm{m}^2$ pour les régimes moins gourmands en protéines animales ».

Le potentiel nourricier, c'est-à-dire le rapport entre les surfaces agricoles et la population d'un territoire, est d'ailleurs supérieur à 90 % dans une grande majorité de départements hexagonaux, et dépasse même 200 % dans une vingtaine d'entre eux. Signe que des marges de manœuvre existent pour relocaliser l'alimentation.

En déplaçant l'analyse sur les filières, les données montrent que le pays dispose d'une capacité d'autoapprovisionnement satisfaisante pour de multiples produits, c'est-à-dire d'un rapport favorable entre la production domestique et la demande domestique d'un produit. Un <u>rapport du ministère de l'Agriculture</u>

<u>(url:https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/09/d35e0f4bd743d0c63c130a083c1f2463def42af0.pdf)</u> de mars 2024 estime ainsi que « la France est autosuffisante (taux d'autoapprovisionnement supérieur à 95 %) pour 19 filières qui représentent 76 % de sa consommation totale en volume ».

Cette capacité d'autoapprovisionnement dépasse 100 % pour les pommes de terre, le blé, le fromage, la crème, le tournesol, le sucre, le vin ou le porc, entre autres, détaille le rapport. Elle est supérieure à 80 % pour les fruits tempérés, les légumes, la viande bovine, le poulet ou le colza. En revanche, les filières soja et ovins sont plus loin du compte, à environ 50 %. Quant à l'huile de palme, au riz, aux fruits tropicaux ou aux produits de la pêche, leur taux d'autoapprovisionnement est inférieur à 30 %.

Comme le montre le graphique ci-dessus, alors que la demande intérieure de nombreuses denrées pourrait être satisfaite par la production nationale, elle n'est généralement couverte qu'à hauteur de 50 à 75 %. Le reste de cette demande intérieure se trouve donc satisfait par des importations.

Un exemple parmi tant d'autres : la France produit 148 % de ses besoins en blé dur, nécessaire notamment pour fabriquer des pâtes et de la semoule, mais elle ne consacre que 16 % de sa production de blé dur à la demande intérieure. Si bien que le pays est dépendant à 75 % des importations pour satisfaire le reste de sa demande... Même problème pour les produits laitiers : l'équivalent de quatre litres sur dix produits en France est exporté, alors qu'une quantité presque équivalente est importée.

Plus on exporte, plus on importe

Si la France a un problème de souveraineté alimentaire, ce n'est donc pas parce qu'elle ne produit pas assez. « Le problème de souveraineté alimentaire n'en est pas un. Le vrai problème, c'est qu'on exporte ce que l'on produit, y compris ce dont on a besoin », conclut Harold Levrel, professeur d'économie écologique au Muséum national d'histoire naturelle, dans un texte paru sur The Conversation (url:https://theconversation.com/une-vraie-souverainete-alimentaire-pour-la-france-220560).

Selon Terre de liens, la France consacre 43 % de ses terres agricoles à l'exportation. Ce faisant, elle « hypothèque sa souveraineté alimentaire », car « la surface disponible par habitant pour se nourrir est réduite à $2\,100\,m^2$, soit à peine la moitié de ce qu'il faudrait pour nourrir une personne ». Logiquement, le pays doit compenser en important massivement : l'équivalent de 34 % de sa surface agricole, selon Terre de liens.

Les données d'Agreste, le service statistique du ministère de l'Agriculture, confirment d'ailleurs que nos importations alimentaires progressent rapidement, au même rythme que ses exportations.

Surtout, en enlevant les boissons, une filière structurellement exportatrice, la balance commerciale agroalimentaire française affiche un déficit de 6 milliards d'euros depuis plusieurs années. La balance est également déficitaire en matière de protéines, car les exportations de céréales ou de protéines animales sont plus que compensées par les importations d'azote sous forme minérale (pour les engrais) ou végétale (pour l'alimentation du bétail).

Alors que la France est de plus en plus insérée dans les marchés agroalimentaires internationaux, l'exécutif et les syndicats productivistes continuent de vouloir renforcer la position exportatrice du pays, tout en affirmant vouloir diminuer ses importations alimentaires. Ces objectifs sont pourtant contradictoires, car les deux phénomènes sont liés : en consacrant plus de surfaces à l'export pour gagner des parts de marché à l'étranger, le pays aura besoin d'importer d'autant plus de produits bruts ou transformés.

« Produire pour nourrir »... qui et comment ?

La parade, selon les tenants du productivisme, est de « produire pour nourrir ». Comprendre : produire plus. Emmanuel Macron l'a répété à l'ouverture du Salon de l'agriculture : « *Il faut produire, assumer de produire, produire pour nourrir, pour nourrir les Français et les Européens, et aussi pour exporter.* » Avant lui, la formule a été martelée ces derniers mois par des membres du gouvernement et par Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, <u>le syndicat agricole toujours dominant (url:http://www.alternatives-economiques.fr/fragilisee-fnsea-conserve-pourtant-monopole-de-representation-agric/00113973).</u>

Mais ce slogan ne permet pas de surmonter la contradiction. D'abord parce qu'en voulant exporter plus sans augmenter les importations, la ferme France n'a guère d'autre choix que d'intensifier encore plus sa production. Or ce modèle agricole intensif génère une dépendance aux intrants venus de l'étranger – engrais, pesticides, <u>énergies fossiles (url:https://www.alternatives-economiques.fr/sevrer-lagriculture-dedependance-petrole-gaz/00112278)</u>. Surtout, ces intrants ne permettent pas d'augmenter les rendements à l'infini : en France, ils stagnent depuis les années 1990. Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel.

Les filières tournées vers l'export sont d'ailleurs les plus gourmandes en intrants, comme celle des céréales, « largement dépendante d'engrais et de pesticides de synthèse, importés », rappelle Terre de liens. Tandis que « nos exportations de produits animaux (produits laitiers et viande) dépendent des importations massives de protéines végétales (soja en tête) ».

Outre ses effets délétères sur <u>l'endettement des agriculteurs (url:https://www.alternatives-economiques.fr/monde-agricole-piege-une-fuite/00112747)</u>, sur la <u>qualité nutritionnelle des aliments (url:https://www.alternatives-economiques.fr/malbouffe-un-cout-gargantuesque-finances-publiques/00113400)</u> ou sur les écosystèmes, cet enfermement dans le productivisme n'a pas permis, pour l'heure, de nourrir correctement les Français, puisque plusieurs millions d'entre eux <u>sont en situation de précarité alimentaire (url:https://www.alternatives-economiques.fr/lalimentation-de-qualite-nest-reservee-aux-riches/00112878)</u>.

Il ne permet pas non plus de « nourrir le monde », comme l'affirment régulièrement ses partisans. Terre de liens rappelle dans son rapport que l'insécurité alimentaire mondiale est d'abord causée par la pauvreté et les conflits, pas par le manque de production, et que l'agriculture mondiale peut déjà nourrir 12 milliards d'humains. D'autre part, le document rappelle que les exportations françaises « ont fragilisé les systèmes productifs locaux, créant une dépendance de ces pays ».

En définitive, observe <u>Philippe Pointereau</u>, <u>(url:https://www.alternatives-economiques.fr/users/philippe-pointereau)</u> agronome et président de Terre de liens, « la France exporte avant tout des boissons pour les riches étrangers, et des céréales pour l'alimentation animale, majoritairement en Europe. La France ne nourrit donc pas le monde, mais en continuant dans cette voie, <u>c'est le monde qui va finir par nous nourrir (url:https://www.alternatives-economiques.fr/jour-proche-monde-nourrira-france/00108959).</u> »

Cet article vous est offert par un proche. Abonnez-vous pour suivre l'actualité économique et sociale avec un média totalement indépendant.

S'abonner

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.